

Récit véritable de la naissance de messeigneurs et dames les enfans de France (Paris : chez A Saugrain, 1617) ; transcribed by Jonathan Durham and Cathy Hampton (2010)

Comment j'ay eu l'honneur de parvenir au service de la Royne, où il est traicté en suite des couches de la Royne, et des naissances des enfans de France.

Ayant esté receuë, je continuois de practiquer, où je servis grand nombre de femmes, tant pauvres que mediocres, Dames que Damoiselles, & jusques à des Princesses, il ne se parloit par la ville que de la grossesse de la Royne, & que le Roy luy donnoit Madame Dupuis pour sage-femme, qui avoit servy Madame la Duchesse, ce qu'elle n'avoit gueres agreable, parce que Madame la Marquise de Guerche-ville, Dame d'honneur de la Royne s'en estoit servie (aussi elle la presenta à sa Majesté par plusieurs fois, qui n'en fit point d'estat, & ne luy dit aucune chose ; jamais il n'entra en mon entendement de penser à l'accoucher, sinon que j'estimois bien-heureuse celle qui en auroit l'honneur, & pensois au mal que Madame Dupuis m'avoit fait, à la verité je l'eusse plustost désiré à une autre qu'à elle. Il arriva que la premiere femme de Monsieur le President de Thou fut malade dont elle mourut, elle mourut, elle m'aimoit & cognoissoit dés longtemps, mesmes m'avait tenu une fille sur les fonds, apres que la consultation de la maladie de Madame de Thou fut faite, elle demanda à Monsieur du Laurens comment il alloit de la santé de la Royne, il luy dit que fort bien graces à Dieu, mais qu'ils estoient en grant peine Monsieur de la Riviere & luy, touchant la sage-femme que le Roy desiroit qui accouchast la Royne, qu'ils sçavoient que la Royne ne l'avoit nullement agreable, & que neantmoins c'est la principale piece de l'accouchement, que la sage-femme agréee à la femme qui accouche, qu'ils avoyent resolu de s'informer de quelqu'une qui fut plus jeune, qui entendit bien son estat, & fut pour patir avec Madame Dupuis, qui estoit grandement fascheuse, afin que venant la Royne à accoucher, & continuant à ne vouloir Madame Dupuis que la seconde l'accouchast. Il pria les Medecins qui ne bougeoient de Paris luy en vouloir enseigner une propre à cela, ils estoient cinq donq, Monsieur du Laurens, messieurs Malescot, Hautin, De la Violette, & Ponçon : Monsieur Hautin demanda à la compagnie si l'on auroit agreable qu'il en proposast une, ils dirent qu'ouy, il me nomma, & dit que j'avois plusieurs fois accouché sa fille, d'accouchements fort difficiles & en sa presence, Monsieur Malescot dit qu'il l'avoit prevenu en me nommant : Monsieur de la Violette dit, je ne la cognois point, mais j'en ay entendu dire du bien : Monsieur Ponçon dit, je la cognois fort bien, il ne se peut faire meilleure eslection : Monsieur du Laurens leur dit, qu'il me desiroit voir : Monsieur Ponçon s'offrit de l'accompagner chés nous, en leur en retournant.

Madame de Thou me recommanda à luy de tout son cœur en faveur de leur alliance. Ils prirent la peine de venir chés nous : Monsieur du Laurens me dit, ce qui s'estoit passé entre luy & ces Messieurs, & qu'ils feroient avoir agreable au Roy (s'il leur estoit possible) Monsieur de la riviere & luy, d'avoir une seconde sage-femme pour les causes susdites, & qu'il me promettoit que s'il y en avoit une seconde, que ce seroit moy, qui en aurois grand profit & honneur. Quand la Royne se laisseroit accoucher par Madame Dupuis, qu'elle estoit vieille, que je luy succederois ; mais que l'on la tenoit pour mauvaise, qu'il falloit que j'en endurasse. Je luy dis que pour le service du Roy & de la Royne je luy servirois de marche-pied, le remercie, & le supplie de me continuer l'honneur de sa bien-veillance, il me dit que le service qu'il devoit à la Royne luy obligeoit à cause du bon recit qu'il avoit entendu de moy, avec l' instante recommandation de Madame de Thou. Quand je vis, que sans jamais y avoir pensé un tel honneur se presentoit à moy, je creu que cela venoit de Dieu lequel dit, ayde toy & je t'ayderay, & pensay de voir avec mes amis faire ce que je pourrois pour faire agreer à Monsieur de la Riviere, que si le Roy avoit agreable qu'il y eust une seconde que ce fut moy. Je prie une Dame de mes amies, de prier pour moy Madame de Lomenie, qu'elle en voulut prier Monsieur de la Riviere qui logeoit devant sa porte, ce qu'elle fit de bon cœur. Il s'y employa au temps qu'il falloit ; ayant assuré mon affaire de costé là : J'allay trouver Madame la Duchesse d'Elbœuf, que j'avois eu l'honneur d'accoucher, à qui je dis comme le tout s'estoit passé, elle en eust une grande-joye, & me dit qu'elle s'employeroit pour moy de tout son cœur en cét affaire-là, & qu'elle le desiroit avec passion, mais qu'elle n'en eust osé parler que secrettement, craignant de fascher le Roy, qui ne vouloit point que la Royne en vist ny entendit parler d'autre que Madame Dupuis. Gratiene qui avoit esté à feu Madame la Duchesse, en parla un jour au Roy, attribuant la faute à Madame Dupuis de son dernier accouchement, il s'en fascha & dit que la premiere personne qui en parleroit à la Royne, qu'il luy monstreroit qu'il luy en desplairoit. Madame d'Elbœuf m'envoya presenter par un de ses Gentils-hommes à Madame de Nemours sa tante, lequel avoit charge d'elle de la supplier, si l'occasion se presentoit, de faire pour moy aupres de la Royne, qu'elle l'en supplioit de tout son cœur, & que sur le bon service que je luy avois rendu elle luy assureoit qu'elle auroit honneur de s'en estre meslée. Madame de Nemours me reçeut fort bien, & pria le Gentil-homme d'asseurer Madame qu'elle ne perdroit l'occasion, pourveu que la Royne en ouvrit le propos, mais que personne ne l'osoit ouvrir. Madame d'Elbœuf, voyant la response de Madame de Nemours se hazarda allant voir la Royne, qui luy demanda de sa couche comme elles s'en estoit trouvee, elle luy dit que fort bien, & se loüa sur tout de sa sage-femme, à quoy la Royne presta l'oreille, & tesmoigna prendre plaisir d'en entendre parler, luy demanda qui elle estoit, de quel aage, & de quelle façon, à quoy elle luy satisfit, & me conseilla de penser par qui je pourrois estre presentee, & qu'elle feroit tout ce qu'elle pourroit au reste. Le Roy & la Royne alloient ordinairement une fois ou deux la semaine manger au logis de Monsieur de Gondy, où ils se retiroient de l'importunité du peuple & des courtisans, & menoyent personnes familiares. Je pensay que Monsieur de Helly parrin d'une de mes filles, avoit depuis trois mois espousé la jeune fille de Monsieur de Gondy, & que par son

moyen je pourrois parvenir à ce que je desirois. Je le suppliy donc de trouver bon que je fusse allée saluer Madame sa femme, ce qu'il eust fort agreable, j'y fus donc, & trouvay une dame grandement courtoise, qui me fit toutes fortes d'offices en faveur de monsieur son mary. A huict jours de là, je retourne la voir, où je m'enhardis de la supplier de me vouloir tant faire de bien que par son moyen je puisse estre presentee à la Royne, lors que elle mangeroit à l'Hostel de Gondy, elle me dit qu'elle estoit extremement marrie de ne me pouvoir promettre cela, d'autant qu'elle estoit mariée seulement depuis trois mois, & que cela seroit trouvé mauvais, qu'elle prit la hardiesse de presenter une sage femme à la Royne, au veu & au sçeue de tant de dames aagées & qui avoyent eu plusieurs enfans, mais que pour m'envoyer querir lors que la Royne iroit, qu'elle le feroit bien, & que lors que je serois entree que ferois ce que je pourrois. Une mienne amie qui avoit fort long temps logé Monsieur de Helly chés elle, qui estoit avec moy luy dit, Madame vous estes bien aymée de la Signora Leonor que la Royne ayme tant, vous ferés bien cela avec elle, il est vray, dit-elle, que le Seigneur Conchine m'ayme voirement : mais elle est aussi nouvelle mariée que moy, je crains qu'elle n'en oze parler : mais Dieu vous aydera, à la premiere veuë de la Royne vous verrés ce qui se pourra faire. Il arriva que la Royne ayant accoustumé d'y aller souvent fut bien quinze jours sans y aller. Madame de Helly fut doncques advertie comme le Roy & la Royne y devoient aller soupper qui estoit un Vendredy, elle me le fit sçavoir, afin d'y aller dès le matin. Je prie donc ma dite amie de m'y accompagner, nous demeurasmes tout le jour, c'estoit environ le mois d'Aoust, la Royne y arriva la premiere sur les quatre heures, accompagné de Madame la Duchesse de Bar, sœur du Roy, avec mes Dames les Princesses, Dames d'honneur & d'atout. La Royne se promena dans les jardins jusques à sept heures du soir que le Roy arriva avec Monsieur le Duc de Bar & autres Prince. J'estois dans la chambre du sieur de Helly. Je n'avois eu moyen de voir la Royne, d'autant que Madame la Marquise de Guercheville sa Dame d'honneur estoit tousjours proche d'elle, laquelle s'estoit servie de la Dame Dupuis sage femme, & tenoit son party proche de la Royne, pour le Roy, que personne bien qu'il sçeut que la Royne ne l'avoit pas agreable n'en eust osé parler. Ayant veu le Roy & la Royne entrer en la sale pour souper, estant assis à table madite amie & moy y entrasames avec l'un des gens de Mónsieur de Helly, la table estoit dressée en potance, au bout d'en-haut le Roy & la Royne y estoient, puis les Princes, & Princesses chacun selon leur rang, & sur tout ceux de la maison de Guise, les Seigneurs & Dames apres. A l'issuë du souper la Royne fut conduite par le Roy sur le lict verd pour se reposer, accompagnée de Madame sa sœur. Le Roy demeura au milieu de la salle avec les Princes & Seigneurs à raconter de plusieurs faicts d'armes, cependant nous approchames de Madame Conchine & de Helly, laquelle parla à ladite Dame Conchine de moy, comme j'estois elevatrice, qui est à dire, sage-femme, elle me regarda & fit plusieurs demandes, lesquelles me furent interpretees par la Dame de Helly, & de mesme elle luy dit en Italien mes responses, environ les unze heures du soir venuës, le Roy fut prendre la Royne par la main & luy dit ma mie allons-nous retirer il est bien tard, & la conduit hors de la Salle, suivis de tous les Princes & seigneurs, Princesses & Dames de sorte que ceste mienne

amie & moy demeurâmes seules dans la salle nous regardans, je luy dis allons nous en aussi, puis que le bon-heur ne m'a tant voulu favoriser que j'aye peu estre veüe de la Royne, cela a esté du tout impossible ; Sortans nous vîmes la Royne qui s'asseioit dans sa chaise sur le perron, à l'entour de laquelle estoient six pages de la chambre tenant des flambeaux, avec six estafiers qui avoient accoustumé de la porter, & les Dames de Conchine & de Helly qui accommodoient sa robe dans sa chaise. Je priay madite amie de parler à Madame de Herly, à ce qu'elle ramenteut à Madame Conchine de parler à la Royne de moy, veu que le Roy, Princes & Princesses, Seigneurs & Dames estoient tous entrés en carrosse, & que pas un d'eux ne me pouvoit voir, ce qu'elles firent : La Roine dit à Madame Conchine, à ce qui me fut dit, que veux-tu que je face ? Le Roy m'en veut donner une qui ne me plaist pas, mais il faut que je passe par là. Madame Conchine luy dit, Madame vostre Majesté la peut voir, que le Roy ne le sçaura pas, vous n'avez veu que ceste vieille qui ne vous agrée pas, il me fut donc cõmandé d'approcher que la Royne me vouloit voir, je fis la reverence à la Royne, qui me regarda environ la longueur d'un pater, puis commanda à ces estafiers de marcher, tous les carrosses estans sortis qui pouvoient estre douze ou quinze, l'on portoit la Royne : Apres Madame Conchine entra dans le dernier carrosse, & Madame de Helly costoya la Royne parlant à elle jusques à la porte : & moy apres, je demanday à Madame de Helly si la Royne ne luy avoit point parlé de moy, elle luy dit que non. Le lendemain environ une heure apres midy, Madame de Helly print la peine de passer devant nostre logis & me fit appeller, & me dit courage Madame Boursier il y a bonnes nouvelles pour vous, je viens de prendre congé de la Royne pour aller en mon mesnage, où je n'ay pas encor esté. D'aussi loing qu'elle m'a veüe elle m'a demandé qu'est-il de l'elevatrice que tu me monstras hier ? Que fait-elle ? Je luy respondis, Madame elle est en ceste ville en sa maison qui attend de recevoir l'honneur de vos commandemens, assurez-là que jamais autre qu'elle ne me touchera. Je fus le lendemain prendre congé de Madame de Helly, qui m'assura derechef de la bonne volonté de la Royne. Monsieur de Helly me faisoit l'honneur de me voir souvent, & me demandoit, si je n'avois point rien appris touchant mon affaire. Environ quinze jours apres le partement de Madame de Helly, il me vint voir & me dit qu'il estoit infiniment faché, dont je ne servirois point la Royne. Je demeure fort estonnée & luy demanday comment il le sçavoit, il me dit qu'il ne le sçavoit point autrement, sinon qu'il luy sembloit que si je l'eusse deu servir que j'en eusse entendu d'autres nouvelles : Je repris courage & luy dis, que s'il n'y avoit que cela, je n'en desespererois point, que l'on tenoit que le Roy alloit faire quelque voyage, que peut estre la Royne attendoit qu'il fust party, à cause qu'elle sçavoit bien qu'il eust tousjours désiré que ç'eust esté Madame Dupuis qui l'eust accouchee. Je n'entendois parler par tout où j'allois que du partement de la Royne qui devoit aller à Fontaine-bleau faire ses couches, que le Roy luy laissoit Madame sa sœur pour une bonne & gaye compagnie attendant son retour, lequel devoit estre avant son accouchement, l'on parloit aussi de l'appareil de Madame Dupuis laquelle tenoit son voyage tout assuré en ayant eu parolle du Roy & de Madame la Marquise de Guerche-ville. Madame du But esperoit que par ses amis la Royne ne voulant Madame Dupuis, elle pourroit

entrer en la place. Je ne disois mot de ce que j'avois eu l'honneur d'avoir esté veuë de la Royne ne de ce qu'elle avoit dit à Madame de Helly. J'avois tout remis l'affaire à la volonté de Dieu. La veille dont le Roy partit, il dit à la Royne, & bien ma mie vous sçavés où je vais demain, je retourneray Dieu aydant assés à temps pour vos couches. Vous partirés apres moy pour aller à Fontaine-bleau, vous ne manquerez de rien qui vous soit necessaire, vous aurés Madame ma sœur qui est de la meilleure compagnie du monde, qui recherchera tous les moyens qu'elle pourra pour vous faire passer le temps, vous avés Madame la Duchesse de Nemours, grande Princesse superintendante de vostre maison, Madame la Marquise de Guerche-ville vostre Dame d'honneur, Madame Conchine vostre Dame d'atout, Madame de Monglas qui sera gouvernante de l'enfant que Dieu vous donnera, vos femmes de chambre ordinaires. Je ne veux point qu'il y ait ne Princesse ni Dame autres que celles-là à vostre accouchement, de peur de faire naistre desjalousies, aussi que ce sont tant d'advis que cela trouble ceux qui servent ; Vous avés Monsieur du Laurens vostre premier Medecin, le Seigneur Guide vostre Medecin ordinaire, Madame Dupuis vostre sage-femme ; la Royne commença à branler la teste, & dit la Dupuis, je ne veux me servir d'elle ; Le Roy demeura fort estonné, comment ma mie avés-vous attendu mon despartement pour me dire que vous ne vouliés pas Madame Dupuis, & qui voules-vous donc, je veux une femme encor assés jeune grande & allegre, qui a accouché Madame d'Elbœuf, laquelle j'ay veuë à l'Hostel de Gondy, comment ma mie, qui vous l'a faict voir ? est-ce Madame d'Elbœuf, non, elle est venuë de soy. Je vous assure que mon voyage ny affaire que j'aye ne me mettent en peine comme cela, que l'on m'aille chercher Monsieur du Laurens, arrivé le Roy luy dit ce que la Royne luy avoit dit, & la peine où il en estoit : Monsieur du Laurens luy dit, Sire, je la cognois bien, elle sçait quelque chose, elle est femme d'un Chirurgien. Il y a long temps que chacun sçait que la Royne n'a pas aggreable de se servir de Madame Dupuis, & mesmes m'estois informé des bons Medecins de ceste ville, s'il arrivoit que la Royne continuast à ne vouloir Madame Dupuis, qu'elle femme nous luy pourrions bailler avec elle, afin que venant au point, la seconde servist de premiere, n'ozant dire à vostre Majesté, ce que nous sçavions de la volonté de la Royne, veu que vous desirés que Madame Dupuis la servit, ils m'ont nommé celle-là, qui sont les Medecins qui l'ont nommée ? ç'a esté Monsieur Malescot qui est le plus ancien de ceste ville, Monsieur Hautin qui a l'honneur d'estre à vostre Majesté, Monsieur de la Violette, & Monsieur Ponçon : Le Roy demanda ou estiés-vous tous ? en une consultation que nous avons faicte pour la femme de Monsieur le President de Thou qui est fort malade. Ce n'est pas assés, dit le Roy, allés promptement la trouver, & qu'elle vous nomme une douzaine de femmes de qualité qu'elle ait servie, sçavoir, si elles s'en contentent. Monsieur du Laurens vint donc chés nous dire le commandement qu'il venoit de recevoir du Roy. Je luy escravis environ une trentaine de femmes de dernieres que j'avois accouchees, & les plus proches de nostre logis ; Je le fis conduire par un de nos serviteurs chez six ou sept qui estoyent en couche, dont il y avoit Madame Arnault l'intendante, Mademoiselle Perrot la Conseilliere, niepce de Monsieur de Fresne secretaire d'Estat, Mademoiselle le Meau, femme de l'intendant de Monsieur de Rheims, Mademoiselle

de Pousse-mote, femme d'un secretaire du Roy, Madame Frecard, une riche marchande : il fut aussi parler à Madame la Duchesse d'Elbœuf, puis retourna me dire qu'il estoit deüement informé, & qu'il alloit bien resjouir le Roy & la Royne, & me dit ce qui c'estoit passé entre le Roy & elle sur ce sujet, si tost que le Roy fust party, la Royne luy commanda de me venir trouver le lendemain matin, pour me commander d'estre à son lever : Il m'avoit dit qu'estant à la porte de la chambre de la Royne je demandasse la premiere femme de chambre de la Royne nommee, mademoiselle de la Renoüilliere, & que je luy disse que j'allois-là de sa part, elle me regarda, & me dit, ma mie vous estes bien-heureuse d'avoir gagné les bonnes graces de la Royne, sans les avoir meritees ; la Royne estoit levée qui l'appelle Renoüilliere qui a-il là ? Madame c'est vostre sage-femme que vous avez choisie, ouy je l'ay choisie, je la veux, je ne me trompay jamais en chose que j'aye choisie, qu'elle s'approche, elle me regarde, & se prit à rire, avec une couleur vermeille qui luy vint aux jouës, elle me dit que le lendemain je l'allasse voir une heure plus matin, pour la voir au lict, & craignant que ne l'eusse entenduë, luy commanda de me le dire, & aussi que l'on allast commander au tapissier de tenir un lict prest pour moy, & qu'elle me dit que je tinsse mon coffre prest pour partir avec elle, dans trois ou quatre jours ; & cependant que je ne manquasse tous les matins de l'aller voir avant son lever. J'eus aussi charge de ladite Damoiselle, de tenir un garçon prest pour me servir, & qu'ayant appresté mon coffre, je l'envoyasse à la garderobbe de la Royne, pour le faire charger avec l'autre bagage. Je fus donc le lendemain, selon le commandement qui m'en avoit esté fait, où j'eus l'honneur de voir la Royne au lict & parler à elle, & luy dire mon advis de l'enfant que je croyois qu'elle auroit, à cause qu'elle me le demanda : elle desiroit de me enhardir auprès de sa Majesté, & faire que je la peusse entendre, car elle m'entendoit fort bien, je fus advertie par Mademoiselle de la Renoüilliere, la veille du partement d'aller le lendemain à telle heure. Je fus mise dans le carrosse de la Royne, dans lequel estoyent, Madame la Marquise de Guerche-ville, avec Madame Conchine, chacune à une portiere, & maistre Guillaume le fol du Roy, que l'on mit du costé du cocher, l'on me commanda de me mettre au derriere. A la disnee l'on me fait aller trouver la Royne dans sa chambre, jusques à ce qu'elle allast disner ; l'on me mena disner avec les femmes de chambre, puis l'apres-disnee l'on me ramena dans la chambre de la Royne, où l'on me dit que je fisse tousjours ainsi. Le voyage de Fontaine-bleu se fit en deux jours, la couchée du premier jour fut à Corbeil en une hostellerie, où il n'y avoit qu'une meschante petite chambre basse de plancher, bien estouffee pour la Royne. L'on mit coucher les femmes de chambre & moy, dans ce qui estoit marqué pour cabinet de la Royne ; il n'y avoit entre son lict & le mien, qu'une petite cloison de torchis. Le matin j'eus l'honneur d'estre à son reveil, le disné fut à Melun, au logis de Monsieur de la Grange-le-roy ; où il n'y avoit aucuns meubles, & sur tout il n'y avoit que de grosses pierres au lieu de Chenets. L'on avoit fait du feu, encor que ce fust vers la fin d'Aoust, il ne faisoit pas trop chaut, il avoit esté mis trois grosses busches au feu, la Royne qui y avoit le dos tourné estant debout, ces busches vindrent à esbouler qui estoient extremement grosses ; j'estois au costé du jambage de la cheminee, je me jette à bas, pour arrester une grosse buche ronde qui alloit tomber

sur les talons de la Royne, qui l'eust infailliblement fait tomber en arriere : Voila le premier service que j'eus l'honneur le luy rendre, & au Roy qu'elle portoit. Arrivant à Fontaine bleau, je suyvis la Royne en sa chambre, d'où je ne bougeois que pour manger & dormir. Mademoiselle de la Renoüilliere me dit de la part de sa Majesté, qu'arrivant son accouchement, je me m'estonnasse d'aucune chose que je peusse voir ; qu'il se pourroit faire que quelques personnes faschees de ce qu'elle m'avoit prise, me pourroient dire ou faire quelque chose pour me fascher ou intimider, cela arrivant, que je ne me souciasse nullement, que je n'avois affaire qu'à elle, & qu'elle n'entreroit jamais en doute de ma capacité, que je fisse d'elle, ainsi que de la plus pauvre femme et de son Royaume, & de son enfant, ainsi que du plus pauvre enfant. Souvent la Royne me demandoit ce que je pensois qu'elle d'eust avoir, je l'asseurois que je croyois qu'elle auroit un fils, & veritablement je diray ce qui me le faisoit croire. Je voyois la Royne si belle, & avec un si bon teint, l'œil si bon que selon les preceptes que tiennent les femmes, ce devoit estre un fils ; mais le plus fort & assuré jugement que j'en avois estoit, que Dieu nous monstroit qu'il vouloit restaurer la France, ayant rendu, bon Catholique, nostre Roy, le maistre, marié, & la Royne grosse, avant que personne eust eu le temps de le desirer, voyant que tout cela estoit de grands œuvres de ses mains, je croyois qu'il les parferoit, nous donnant un Dauphin. Le Royne demeura environ un mois à Fontaine-bleau, avant le retour du Roy ; pendant lequel temps, Madame sœur du Roy, faisoit tout ce qui luy estoit possible pour desennuyer la Royne, & luy faire passer le temps ; elle faisoit des ballets, elle accompagnoit la Royne à la chasse, s'entend pour la voir, elle estoit dans sa litiere, & Madame dans son carrosse. Le premier jour qu'elles y furent, Madame voulut que j'entrasse dans son carrosse avec elle, de peur que la Royne qui estoit sur son terme n'eust besoin de moy, ce que ne vouloit promettre Madame la Marquise de Guerche-ville, tellement j'estois là attendant que cela fust accordé entre elles : Madame me commandoit d'entre, Madame de Guerche-ville me disoit, ne le faites pas, en fin Madame le gaigna, & me fit dire par Madame de Guerche-ville que j'obeïsse à Madame, ou tout le long du chemin elle me parloit du desir qu'elle avoit de voir la Royne heureusement accouchée, me demandant ce que j'en pensois, quel enfant je croyois qu'elle auroit, bien qu'elle eust bien desiré un Dauphin. L'esperance qu'elle avoit que Dieu en donneroit plusieurs au Roy & à elle, faisoit que la voyant bien accouchee, elle seroit extrêmement contente, quoy que ce fut, car elle l'aymoit parfaitement. Je redoutois en moy-mesme que la Royne n'eust des coliques en accouchant, à cause que l'on m'avoit dit qu'elle avoit mangé tout une quantité de glace, melons, raisins, alberges & panis. Je supplie sa Majesté de ne plus manger de melons, elle me promit, pourveu que l'on ne luy en servit plus : l'on prie son maistre d'Hostel, & mesmes je luy ramenteus souvent. Huict jours avant l'accouchement, le Roy arriva de Calais où il estoit allé, dont la Royne, Madame, & toute la Cour furent grandement resjouïs. J'en avois une joye meslée d'une crainte, à cause que je n'avois point eu l'honneur d'avoit esté veuë de sa Majesté, & que je ne sçavois que tout ce qui est du monde est incertain, bien est vray, que j'avois une grande confiance en la Royne, qui me faisoit l'honneur de me tesmoigner de la bienveillance. Pour ce jour, je ne fus point l'apres-disnée en la chambre de la Royne à

cause de l'arrivée du Roy. Le lendemain mon devoir fut de me trouver à son resveil, comme j'avois de coustume, où apres l'avoir veuë, je m'estois retiree à quartier. Le Roy arriva qui demanda à la Royne, ma mie est cecy vostre sage-femme ? elle dit qu'ouy, le Roy me voulant gratifier, ma mie, je croy que elle vous servira bien, elle m'a bonne mine, je n'en doute point, ce dit la Royne. Mademoiselle de la Renoüilliere dit au Roy, la Royne l'a choisie, ouy dit la Royne, je l'ay choisie, & diray que je ne me trompay jamais en chose que j'aye choisie, ainsi qu'elle avoit des-ja dit au Louvre. Le Roy me dit, ma mie, il faut bien faire, c'est une chose de grande importance que vous avés à manier : je luy dis, j'espere, Sire, que Dieu m'en fera la grace, Je te croy, dit le Roy, & s'approchant de moy, me dit tout plain de mots de gausserie, à quoy je ne luy fis aucune response ; il me toucha sur les mains, me disant, vous ne me respondés rien ? Je luy dis, je ne doute nullement de tout ce que vous me dites. Sire, c'estoit qu'estant aux couches de Madame la Duchesse, Madame Dupuis vivoit avec une grande liberté aupres du Roy : le Roy croyoit que toutes celles de cét estat fussent semblable [sic]. L'apres-disnée je retournay en la chambre de la Royne, comme je soulois faire avant l'arrivee du Roy, laquelle fut incontinant pleine de Princes & de Princesses, des Seigneurs & Dames : Entre autres, Monsieur le Duc d'Elbœuf, qui me voyant me vint parler, & me dit, ma bonne amie j'ay une grand joye de vous voir ici : le Roy luy dit, comment mon Cousin ? vous cognoissez donc la sage femme de ma femme, oüy Sire, elle a relevé ma femme dont elle s'est bien treuvée. Le Roy fust à l'instant dire à la Royne, ma mie, voila mon cousin d'Elbœuf qui cognoist vostre sage-femme, il en faict estat, cela me rejoüit & m'en donne de l'assurance grande. Le lendemain je fus au resveil de la Roine, comme de coustume, laquelle me dit qu'elle croyoit avoir une fille, à cause que l'on tient que les femmes grosses d'un fils amaigrissent sur la fin de leur grossesse ? Je luy dis qu'il n'y avoit regle si estroite où il n'y eust exception, & que cela ne me feroit point changer d'avis, elle me dit si tost que je seray accouchee, je cognoistray bien en vous voyant, quel enfant ce sera. Je suppliay sa Majesté de croire que en me voyant il ne s'y pourroit rien recognoistre, quoy que ce fust, d'autant qu'il estoit grandement dangereux à une femme venant d'accoucher, d'avoir joye ny desplaisir, qu'elle ne fust bien delivrée, & que la joye & la tristesse avoyent un mesme effect, qui estoit capable d'empescher une femme de delivrer, que je la suppliois de ne s'en point informer, que je ferois triste mine, encor que ce fut un fils, afin qu'elle ne s'en estonnast. Le Roy entra sur l'heure, qui voulut sçavoir dequoy nous parlions, la Royne luy dit de quoy : Le Roy respondit que si c'estoit un fils que je ne le dirois pas doucement, mais que je crierois tant que je pourrois, & qu'il n'y a point de femme au monde, qui en une tel affaire eust pouvoir de se taire. Je suppliay sa Majesté de croire que je me sçaurois taire, puis qu'il y alloit de la vie de la Royne, qui estoit la chose principale, & qu'outre-ce il y alloit de l'honneur des femmes, que j'estois obligee de soustenir, & qu'à l'effect sa Majesté le cognoistroit. Mademoiselle de la Renoüilliere, premiere femme de chambre de la Royne, dont j'ay cy devant parlé, me demanda que je luy fisse un signal, si tost que la Royne seroit accouchée, afin d'avoir l'honneur de le dire la premiere au Roy. Le signal fut que la Royne estant accouchée d'un fils, je devois baisser la teste en signe que tout alloit bien, si c'eust

esté une fille je la devois renverser en arriere. Gratiene qui estoit une femme de chambre de la Royne, me demanda aussi un signal, à laquelle je dis que je l'avois promis à Mademoiselle de la Renoüilliere, que si elle sçavoit que je l'eusse donné à un autre, ne me le pardonneroit jamais, elle m'aymoit, & me parloit librement, comment dit elle, serois-tu bien si beste de ne pouvoir contenter deux de tes amies à la fois ? Je sçay que tu dois de l'honneur à Mademoiselle de la Renoüilliere, à cause de son aage & de sa qualité, & à moy de l'amour, à cause de celuy que je te porte, fais au nom de Dieu que j'aye le premier signal, afin que je l'aille dire au Roy. Je luy disque je ne sçavois de quelle façon j'en pourrois venir à bout, sans estre apperceuë de Mademoiselle de la Renoüilliere, elle me dit qu'elle ne vouloit point que je reçusse de desplaisir en l'obligeant, & pour faire qu'elle ne s'en apperceut, que je le luy disse tout haut, si tost que la Royne seroit accouchée d'un fils, ma fille chausse-moy un linge. Le lendemain estant au resveil de la Royne, sa Majesté me fit l'honneur de me dire elle-mesme, ce qu'elle m'avoit fait dire par Mademoiselle de la Renoüilliere, il y avoit des-ja quelque temps, touchant la confiance qu'elle avoit en moy, & que je ne m'estonnasse d'aucune chose que l'on me peut dire, ny de quelque mine que l'on me fit, d'autant que je n'avois affaire qu'à elle.

Comment et en quel temps la Royne accoucha.

La nuict du vingt-sixiesme Septembre à minuict, le Roy m'envoya appeler, pour aller voir la Royne qui se trouvoit mal, j'estois couchee dans la garde-robbe de la Royne où estoient les femmes de chambre, où souvent pour rire on me donnoit de fausses alarmes, me trouvant endormie, tellement que je croyois que ce fut de mesme, m'entendant appeler par un nommé Pierrot, qui estoit de la chambre, il ne me donna pas le loisir de me lacer, tant il me hastoit, entrant en la chambre de la Royne, le Roy demanda est-ce pas la sage-femme ? on luy dit qu'ouy, il me dit, venés, venés sage-femme, ma femme est malade, recognoissés si c'est pour accoucher, elle a de grandes douleurs ; ce qu'ayant recogneu, je l'asseuray qu'ouy. A l'instant le Roy dit à la Royne, ma mie, vous sçavez que je vous ay dit par plusieurs fois, le besoin qu'il y a que les Princes du sang soyent à vostre accouchement. Je vous supplie de vous y vouloir resoudre, c'est la grandeur de vous & de vostre enfant, à quoy la Royne luy respondit, qu'elle avoit esté tousjours resoluë de faire tout ce qu'il luy plairoit. Je sçay bien ma mie que vous voulés tout ce que je veux:mais je cognois vostre naturel qui est timide & honteux, que je crains que si vous ne prenés une grande resolution les voyant, cela ne vous empesche d'accoucher ; c'est pourquoy derechef, je vous prie de ne vous estonner point : puis que c'est la forme que l'on tient au premier accouchement des Roynes.

Les douleurs pressoyent la Royne, à chacune desquelles le Roy la tenoit, & me demandoit s'il estoit temps qu'il fit venir les Princes, que j'eusse à l'en advertir, d'autant que cét affaire là estoit de grande importance qu'ils y fussent, je luy dis que je n'y manquerois pas lors qu'il en seroit temps. Environ une heure apres minuict, le Roy vaincu d'impatience de voir souffrir la Royne, & croyant qu'elle accoucherait, & que les Princes n'auroyent pas le temps d'y venir, il les envoya querir qui furent Messeigneurs le Prince de Conty, de Soissons, & de Montpensier, le Roy disoit les attendans, si jamais l'on a veu trois Princes en grand peine l'on en verra tantost, ce sont trois Princes grandement pitoyables & de bon naturel, qui voyant souffrir ma femme voudroient pour beaucoup de leur bien estre bien loing d'icy. Mon cousin le Prince de Conty ne pouvant aisément entendre ce qui se dira, voyant tourmenter ma femme, croira que c'est la sage-femme qui luy faict du mal. Mon cousin le Comte de Soissons voyant souffrir ma femme, aura de merveilleuses inquietudes, se voyant reduit à demeurer-là. Pour mon cousin de Montpensier, je crains qu'il ne tombe en foiblesse, car il n'est pas propre à voir souffrir du mal. Ils arriverent tous trois avant les deux heures, & furent environ demy-heure-là. Le Roy ayant sçeu de moy que l'accouchement n'estoit pas si proche, les envoya chés eux, & leur dit, qu'ils se tinsent prests quand il les envoyeroit appeller : Monsieur de la Riviere premier Medecin du Roy, Monsieur du Laurens premier de la Royne, Monsieur Heroüard aussi Medecin du Roy, le Seigneur Guide, second medecin de la Royne, avec Monsieur Guillemeau Chirurgien du Roy, furent appellés pour voir la Royne, & aussi tost se retirerent en un lieu proche : Cependant la grand chambre en Oualle de Fontaine-bleau, qui est proche de la chambre du Roy, qui estoit preparee pour les couches de la Royne, où estoyent un grand lict de velours cramoisy rouge accommodé d'or, estoit prés le lict de travail, aussi les pavillons, le grand & le petit, qui estoient attachés au plancher, & troussés, furent destroussés. Le grand pavillon fut tendu ainsi qu'une tente par les quatre coings avec gros cordons, il estoit d'une belle toile de Hollande, & avoit bien vingt aulnes de tour, au milieu duquel y en avoit un petit de pareille toile, sous lequel fut mis le lict de travail où la Royne fust couchée au sortir de sa chambre. Les Dames que le Roy avoit resolu qui seroyent appellées à l'accouchement de la Royne, comme j'ay dit cy devant furent mandées. Il fut apporté sous le pavillon une chaise, des sieges plians, & des tabourets pour asseoir le Roy : Madame sa sœur & Madame de Nemours : la chaise pour accoucher fut aussi apportée, qui estoit couverte de velours cramoisy rouge. Sur les quatre heures du matin une grand colique se mesla parmy le travail de la Royne, qui luy donna d'extremes douleurs, sans avancement. De fois à autres le Roy faisoit venir les Medecins voir la Royne, & me parler, ausquels je rendois compte de ce qui se passoit. La colique travailloit plus la Royne que le mal d'enfant, & mesmes l'empeschoit. Les Medecins me demanderent si c'estoit une femme où n'y eust que vous pour la gouverner que luy feriés-vous. Je leur proposay des remedes qu'ils ordonnerent à l'instant à l'Apothiquaire, lequel leur en proposa d'autres à la façon d'Italie, qu'il disoit qu'en pareil cas faisoient grand bien. Eux sçachant l'affection qu'il avoit au service de sa Majesté, & que si le remede ne faisoit tout le bien que l'on en esperoit, qu'il ne pouvoit faire aucun mal, le firent donner. Il y avoit deux anciennes &

sages Damoiselles Italiennes, qui estoient à la Royne, lesquelles avoyent eu plusieurs enfans, & s'estoyent trouvees à plusieurs accouchemens en leurs païs : La Royne avoit eu pour agreable qu'elles se trouvassent à son travail, pour luy servir comme ses femmes de chambre. Les Reliques de Madame sainte Marguerite, estoient sur une table dans la chambre, & deux Religieux de saint Germain des Prés, qui prioient Dieu sans cesser.

Le Roy dit, qu'il ne vouloit que personne donnast son advis que les Medecins, selon que je leur aurois rapporté, & que nous en serions convenus ensemble ; tellement que je peux dire , qu'en lieu du monde, je n'ay eu telle tranquillité d'esprit, pour le bon ordre que le Roy y avoit apporté, & l'assurance que m'avoit donnée la Royne. Il arriva que pour combattre ceste insupportable colique, il fallut plusieurs grands remedes, à quoy la Royne ne resista nullement : Car aussi tost que le Roy ou les Medecins luy en parloyent, elle en estoit contente, pour desagrees quelles fussent, ne voulant en rien se rendre coupable de mal. C'est pourquoy plusieurs femmes sont souvent cause par leur opiniastreté, que les choses leur succedent mal, pour eux & pour leurs enfans. Le mal de la Royne dura vingt & deux heures & un quart : elle avoit une telle vertu, que c'estoit chose admirable : elle discerna bien ses douleurs premieres, & les dernieres d'avec les autres, où estoit ceste mauvaise colique, selon que je luy fis entendre. Pendant un si long temps qu'elle demeura en travail, le Roy ne l'abandonna nullement, que s'il sortoit pour manger, il envoyoit sans cesse sçavoir de ses nouvelles, Madame sa sœur en faisoit de mesme. La Royne craignoit devant que d'accoucher, que Monsieur de Vandosme n'entrast en sa chambre pendant son mal, à cause de son bas âge : mais elle sentant le mal n'y prit pas garde, il me demandoit à toute heure si la Royne accouchoit bien tost, & de quel enfant ce seroit, pour le contenter, je luy dis qu'ouy, il me demanda derechef quel enfant ce seroit, je luy dis que ce seroit ce que je voudrois : & quoy, dit-il, n'est-il pas fait, je luy dis qu'ouy, qu'il estoit enfant, mais que j'en ferois un fils ou une fille, ainsi qu'il me plairoit. Il me dit sage-femme puis que cela depend de vous, mettés-y les pieces d'un fils ? Je luy dis, si je fais un fils (Monsieur) que me donnerés-vous ? Je vous donneray tout ce que vous voudrés, plustost tout ce que j'ay : Je feray un fils, & ne vous demande que l'honneur de vostre bien-veillance, & que vous me voulés tousjours du bien, il me le promit & me l'a tenu. Il arriva bien pendant ceste longueur de temps, que ceux que la Royne avoit jugé qui desiroient de me troubler, dirent quelque chose, & firent quelque mine, dont je ne m'estonnay non plus que de rien, d'autant que je voyois que veu le bon courage de la Royne tout succederoit à bien, & qu'elle se fioit du tout en moy, comme elle m'avoit dit. Lors que les remedes eurent dissipé la colique, & que la Royne alloit accoucher, je voyois qu'elle se retenoit de crier, je la suppliy de ne s'en retenir de peur que sa gorge ne s'enflât ; le Roy luy dit, ma mie faites ce que vostre sage-femme vous dit, criés de peur que vostre gorge me s'enfle : elle avoit desir d'accoucher dans sa chaise, où estant assise, les Princes estoient dessous le grand pavillon, vis-à-vis d'elle. J'estois sur un petit siege devant la Royne, laquelle estant accouchée, je mis Monsieur le Dauphin dans des linges, & langes dans mon giron, sans que personne sçeut que

moy, quel enfant c'estoit. Je l'envelopay bien ; Ainsi que j'entendois à ce que j'avois à faire. Le Roy vint aupres de moy, je regarde l'enfant au visage, que je vis en une grande foiblesse, de la peine qu'il avoit endurée. Je demande du vin à Monsieur de Lozeray, l'un des premiers valets de chambre du Roy, il apporta une bouteille, je luy demande une cuillier, le Roy print la bouteille, qu'il tenoit, je luy dis, SIRE, si c'estoit un autre enfant je mettrois du vin dans ma bouche, & luy en donnerois, de peur que la foiblesse dure trop. Le Roy me mit la bouteille contre la bouche, & me dit, faites comme à un autre : J'emplis ma bouche de vin & luy en soufflay, à l'heure mesme il revint, & savoura le vin que je luy avois donné. Je vis le Roy triste & changé, s'estant retiré d'auprés de moi, d'autant qu'il ne sçavoit quel enfant c'estoit, il n'avoit veu que le visage, il alla vers l'ouverture du pavillon du costé du feu, & commanda aux femmes de chambre de tenir force linges, & le lict prest. Je regarday si je verrois Mademoiselle de la Renoüillere pour luy donner le signal, afin qu'elle allast oster le Roy de peine, elle bassinoit le grand lict : Je vis Gratienne à qui je dis, ma fille chauffés moy un linge : alors je la vis aller gaye au Roy, lequel la repoussoit, & ne la vouloit pas croire, à ce qu'elle me dit depuis, il luy disoit que c'estoit une fille qu'il le cognoissoit bien à ma mine ; elle l'asseuroit bien que c'estoit un fils, que je luy en avois donné le signal, il luy disoit, elle fait trop mauvaise mine, Sire, elle vous a dit qu'elle le feroit, il luy dit qu'il estoit vray, mais qu'il n'estoit pas possible qu'ayant eu un fils, je la peusse faire telle ; elle luy respondit, il est bien possible, puis qu'elle l'a fait. Mademoiselle de la Renoüillere entra, qui vit le Roy se fascher avec Gratienne, elle vint à moy, je luy fits le signal, elle me demanda à l'oreille, je luy dis à la sienne que ouy ; Elle detroussa son chapperon, & alla faire le reverence au Roy, & luy dit que je luy avois fait le signal, & mesme luy avois dit à l'oreille ; la couleur revint au Roy, & vint à moy à costé de la Royne, & se baissa, & mit la bouche contre mon oreilles, & me demanda, sage-femme est-ce un fils ? Je luy dis qu'ouy : Je vous prie ne me donnés point de courte-joye, cela ma feroit mourir : Je desvolope un petit Monsieur le Dauphin, & luy fits voir que c'estoit un fils, que la Royne n'en vid rien ; il leva les yeux au Ciel ayant les mains jointes, & rendit graces à Dieu. Les larmes luy couloyent sur sa face, aussi grosses que de gros poids. Il me demanda si j'avois fait à la Royne, & s'il n'y avoit point de danger de luy dire ? Je luy dis que non, mais que je suppliois sa Majesté que ce fut avec le moins d'emotion qu'il luy serois [sic] possible, il alla baiser la Royne & luy dit, ma mis vous avés eu beaucoup de mal, mais Dieu nous a fait une grand [sic] grace, de nous avoir donné ce que nous luy avions demandé ; nous avons un beau fils. La Royne à l'instant joignit les mains & les levant avec les yeux vers le Ciel, jetta quantité de grosses larmes, & à l'instant tomba en foiblesse : Je demanday au Roy à qui il luy plaisoit que je baillasse Monsieur le Dauphin, il me dit à Mademoiselle de Montglas, qui sera sa gouvernante. Mademoiselle de la Renoüillere le prit & le bailla à Madame de Montglas. Le Roy alla embrasser les Princes, ne s'estant apperçeu de la foiblesse de la Royne, & alla ouvrir la porte de la chambre, & fit entrer toutes les personnes qu'il trouva dans l'anti-chambre & grand cabinet : Je croy qu'il y avoit deux cens personnes, de sorte que l'on ne pouvoit se remuer dans la chambre pour porter la Royne dans son lict.

J'estois infiniment faschée de la voir ainsi. Je dis qu'il n'y avoit aucune apparence de faire entrer ce monde icy, que la Royne ne fust couchée ; le Roy m'entendit, qui me vint frapper sur l'espaule, & me dit, tais toy ? tais toy ? sage-femme, ne te fasche point, cét enfant est à tout le monde, il faut que chascun s'en rejoüisse (il estoit dix heures & demie du soir, le Jeudy xxvii. Septembre mil six cens un, jour de S. Colme & S Damian, neuf mois & quatorze jours apres le Mariage de la Royne.) Les Valets de Chambre du Roy & de la Royne furent appellés qui porteroit la chaize prés de son lict auquel elle fut mise, & alors l'on remedia à sa foiblesse, & luy ayant rendu le service que je devois : Je fus accommoder Monsieur le Dauphin, que Madame de Montglas me remit entre les mains, où Monsieur Edoüard se trouva, & commença de là à le servir, il me le fit laver entierement de vin & d'eau, & le regarda par tout avant que je l'emmailotasse. Le Roy amena les Princes & plusieurs Seigneurs le voir. Pour tous ceux de la maison du Roy & de la Royne, le Roy leur faisoit voir, & puis les envoyoit, pour faire place aux autres. Chacun estoit si resjoy qu'il ne se peut exprimer, tous ceux qui se rencontroient s'entrebrassoient, sans avoir esgard à ce qui estoit du plus ou du moins. J'ay entendu dire qu'il y eust des Dames qui rencontrant de leurs gens, les embrasserent, estant si transportés de joye qu'elles ne sçavoient ce qu'elles faisoient. Ayant achevé d'accommoder mondit Seigneur, je le rendis à Madame de Monglas qui l'alla monstrier à la Royne, qui le vit de bon œil, & par son commandement fut conduit en sa chambre par madite Dame de Monglas. Monsieur Eroüard & toutes les femmes qui devoient estre à luy, où aussi tost qu'il y fust, sa chambre ne des-emplissoit nullement, n'estoit qu'il estoit sous un grand pavillon où l'on n'entroit pas sans l'adveu de madite Dame de Monglas. Je ne sçay comment l'on eust peu faire, le Roy n'y avoit pas si tost amené une bande de persónes, qu'il en ramenoit une autre. L'on me dit que par le Bourg, toute la nuict ce ne furent que feux de joye, que tambours & trompettes, que tonneaux de vin deffoncés pour boire à la santé du Roy, de la Royne, & de Monsieur le Dauphin. Ce ne furent que personnes qui prinrent la poste pour aller en divers païs en porter la nouvelle, & par toutes les Provinces & bonnes villes de France. A l'instant que la Royne fut accouchee, le Roy fit dresser son lict attenant du sien, où il coucha tant qu'elle se portast bien. La Royne craignoit qu'il n'en reçeust de l'incommodité, mais il ne la voulut jamais abandonner. Je treuvay le lendemain apres disner Monsieur de Vandosme qui estoit seul à la porte de l'anti-chambre, qui tenoit la tapisserie pour passer dans le cabinet, par où l'on passoit pour aller chés Monsieur le Dauphin, & estoit arresté fort estonné. Je luy demanday, he quoy ! Monsieur que faites-vous là ? il me dit je ne sçay, il n'y a gueres que chacun parloit à moi, personne ne me dit plus rien. C'est Monsieur que chacun va voir Monsieur le Dauphin qui est arrivé depuis un peu, quand chacun l'aura salué, l'on vous parlera comme auparavant. Je le dis à la Royne qui en eust grand pitié, & dit, voila pour faire mourir ce pauvre enfant, & commanda qu'on l'on le caressast autant ou plus que de coustume ; c'est que chascun s'amuse à mon fils, & que l'on ne pense pas à luy, cela est bien estrange à cét enfant. La bonté de la Royne a tousjours esté merveilleusement grande. Le vingt neufiesme dudit mois, je fus pour voir Monsieur le Dauphin, son Huissier Bira m'ouvrit la porte, je vis la chambre pleine, le Roy,

Madame sa sœur, les Princes & Princesses y estoient, à cause que l'on vouloit ondoyer Monsieur le Dauphin, je me retiray, le Roy m'apperçeut, & me dit, entrés, entrés, ce n'est pas à vous à n'ozer entrer, il dit à Madame & aux Princes, comment ! j'ay bien veu des personnes, mais je n'ay jamais rien veu de si resolu, soit homme soit femme, ni à la guerre ni ailleurs, que ceste femme là, elle tenoit mon fils dans son geron, & regardoit le monde avec une mine aussi froide que si elle n'eust rien tenu, c'est un Dauphin qu'il y a quatre vingts ans qu'il n'en estoit nay en France. (Sur ce je luy repliquay) j'avois dit à vostre Majesté, SIRE, qu'il y alloit beaucoup de la santé de la Royne, il est vray ce dit le Roy, je ne l'ay aussi dit à ma femme qu'après que tout a esté fait, & si la joye l'a fait esvanoüyr ;) jamais femme ne fit mieux qu'elle a fait, si elle eust faict autrement, c'estoit pour faire mourir ma femme. Je veux d'oresnavant vous nommer ma resoluë. Le Roy me fit l'honneur de me faire demander, si je voulois estre la remueuse de Monsieur le Dauphin, & que j'avois pareils gages que la nourrice, je fits supplier sa Majesté d'avoir agreable, que je ne quittasse point l'exercice ordinaire de sage-femme, pour me rendre tousjours plus capable de servir la Royne, qu'il y avoit là une honneste femme qui l'entendoit fort bien. Je demeura aupres de la Royne pour la servir en ses couches environ un mois, puis huict jours apres attendant le retour de sa Majesté à Paris, qui m'avoit fait commander de l'attendre.

Des Couches de la Royne, de Madame Elizabeth premiere fille de France.

La Royne estant grosse de Madame sa fille aînée, alla à Fontaine-bleau, pour y faire ses couches, & partit en Octobre de Paris, apres la moitié du mois, où estant arrivée l'on avoit veu quantité de nourrices qui importunoyent tellement le Roy & la Royne, & tout le monde, que leurs Majestés en remirent l'election à Fontaine-bleau, où il ne manqua d'en venir de tous costés, l'on attendit proche de l'accouchement de la Royne à en faire l'eslection. Il vint un homme, lequel avoit envoyé sa femme pour estre nourrice, laquelle avoit une petite fille fort delicate & menuë, la femme estoit bien honneste, & de gens de bien, en faveur dequoy, il se trouva des plus signalés Seigneurs de la Cour qui en parlerent d'affection aux Medecins, ce fut un' affaire qui me donna bien de la peine, elle logea chés une de mes amies, laquelle s'employa de bon cœur pour elle, elle me prioit aussi d'y faire ce que je pourrois, je voyois son enfant extremement menuë, mais elle estoit appropriée à son avantage, de sorte que le har paroît le fagot.¹ Quand l'on m'en parloit, je ne pouvois respondre

¹ The meaning here is not clear. 'Le fagot' = a bundle of sticks'; 'le har' = the band that ties the bundle. The suggestion may be that the bundle is nicely tied (parer = to decorate / cover), hiding the quality of what lies beneath. The baby girl is dressed to hide her thinness.

gayement, à cause que sa nourriture ne m'agreoit gueres. Je fus un jour, comme j'avois de coustume, la voir, où j'entendis nommer ceste nourrice du nom de son mary : Je me resouvins que c'estoit le nom d'un jeune homme que mon mary avoit traitté de la verolle, lequel avoit voulu sortir sans attendre qu'il eust esté guary. J'en avois entendu parler que jamais l'on ne peut empescher de sortir, quelque chose que l'on luy peut dire. Il dit à mon mary qu'il estoit guary, qu'il se sentoient bien, & & qu'il vouloit prendre l'air, & se fortifier pour se marier. Mon mary luy remonstra ce qui en pouvoit arriver ; il s'en mocqua & luy dit, je suis content de vous, à trois ou quatre années de-là, je vis quelqu'un de la ville d'où il estoit, j'en demanday des nouvelles, sçavoir, s'il estoit marie, l'on me dit qu'il y avoit long temps dés son retour de Paris, mais qu'il y avoit un mal-heur en son mesnage, que sa femme avoit des-ja eu deux ou trois enfans, qui sortoient tous pourris de son ventre. Je me souvins que mon mary luy avoit dit qu'il n'estoit pas guary, & que s'il se marioit qu'il en arriveroit ainsi. Je fus bien empeschée & eusse voulu ne l'avoir jamais veüe, cette mienne amie s'apperçeut que j'avois changé de couleur, elle me pressoit de luy en dire la cause, je ne le voulois pas, elle m'y força par ses prieres, & luy dis, que je ne me trouverois pas à l'eslection des nourrices, pour n'en dire ni bien ni mal, qu'elle me faisoit grand pitié, parce quelle ne sçavoit pas quel estoit son mal, cependant que si l'on la retenoit que je le dirois, que s'elle n'estoit retenuë je n'en parlerois point, & la laisseroit retourner en son país. Elle fut retenuë, & aussi tost on fit estat de renvoyer toutes les autres : c'estoit l'heure du disner : Je fits chercher Monsieur du Laurens, lequel estoit allé disner en compagnie. Comme je vis qu'il ne se trouvoit point, & qu'il n'eust pas esté à propos de le dire, quand les autres nourrices eussent esté renvoyées. Je priay Mademoiselle de Cervage, femme de chambre de la Royne, de luy aller dire de ma part : ce qu'elle fit, laquelle luy dit, allés dire à la sage femme qu'elle m'a aujourd'huy rendu un bon service, que si je l'eusse sçeu d'une autre personne que d'elle, que je ne l'eusse jamais voulu voir, & que je luy en sçay bon gré.

La Royne le dit aussi tost au Roy, lequel dit tout haut, que des nourrices venoyent de loin pour le tromper, devant tout le monde. Il envoya chercher Monsieur du Laurens & les autres Medecins, lesquels me vindrent trouver pour sçavoir la verité, & comment, si je veriferois cela ; je leur dis le tout, & que pour preuve, il y avoit un valet de chambre de Monsieur de Beaulieu-ruzé qui demeurant en nostre logis l'avoit aydé à pincer, qui en pourroit dire la verité, & un autre qui estoit Chirurgien à Auxerre, qui avoit esté en mesme temps ches nous ; comme cela fut verifié, l'on fit une autre élection de nourrices : J'estois infiniment faschée du mescontentement de ceste femme-là, mais le service que je devois à leur Majestés estoit toute autre chose. J'escrivis par la poste à mon mary, comment cela s'estoit passé. Le mary de ceste femme qui n'avoit ozé aller à Fontaine-bleau, d'autant que trois ou quatre officiers du Roy, de la ville d'où elle estoit, l'estoyent venus voir chés nous qui sçavoyent son mal, lesquels attendoyent, à ce que l'on dit, si je ne l'eusse dit, pour le dire. Il craignoit qu'ils en parlassent avant l'affaire faite Il s'estoit tenu autour de Fontaine-bleau, il fust aussi tost à Paris, où il alla essayer de surprendre

mon mary, il l'alla saluer & caresser, mon mary s'estonnoit de cela, veu que je luy avois mandé. Il luy dit (Monsieur) j'ay bien besoin de vostre aide, vous sçavés comme il y a tant de temps que je fus pencé chés vous, il y a un riche marchand de nostre ville qui m'a appellé verollé, il y a long temps que nous plaidons ensemble, il faut qu'il me ruïne ou que je le ruïne, si vous me voulés tant obliger de me faire un rapport, comment je n'ay pas esté pence chés vous que d'un petit ulcere non malin que j'avois à la jambe, je vous donneray ce qu'il vous plaira. Mon mary luy dit qu'il sçavoit bien que cela n'estoit pas ainsi, que pour rien il ne feroit une fausseté, il le fit prier, puis menacer, en fin le fit assigner devant le Lieutenant tenant Civil Miron, pour luy delivrer rapport ; Mon Mary ne croyant pas qu'il deust insister, ne comparut point sur les deux premieres assignations : il fit dire qu'il y seroit condamné par corps, & mené sans scandale, il fut donc mené par deux Sergens, où il fut fort tancé d'avoir refusé raport à cet homme, qui disoit estre icy retenu pour cela, protestant tous despens, dommages & interests contre luy. Monsieur le Lieutenant Civil donna du papier & de l'encre, & commanda à mon mary de luy delivrer sur l'heure un rapport. Mon mary demanda, s'il n'entendoit pas un rapport veritable, Monsieur le Lieutenant luy dit qu'ouy. Mon mary luy en donna un tout cachetté, il demanda à l'autre s'il tenoit mon mary pour homme de bien, & s'il le croiroit pas en son rapport, il dit qu'ouy, ne pouvant faire autrement, il fut ouvert, où monsieur le Lieutenant vid le mal, & sçeut comment tout s'estoit passé. Monsieur le Lieutenant luy dit honte, & le força de signer le rapport de mon mary à cause de sa temerité : nous le gardons. Il ne se peut dire les mesdisances & meschancetés qu'eux & les leurs nous ont faict, & font tous les jours à ce sujet : il vaut bien mieux que nous en ayons du mal, qu'il fust arrivé mal de Madame. L'on n'a pas tousjours du bien pour bien faire, sur l'heure, le temps amene tout. Sa Majesté accoucha le Vendredy vingt-deuxiesme Novembre, mil six cens deux, à neuf heures & demie du matin : elle croyoit avoir un fils, tellement que quand elle sçeut que c'estoit une fille, elle fust estonnee, à cause qu'elle pensoit que le Roy en seroit fasché, mais il s'en fit aucune mine, tant s'en faut il consoloit la Roine, & luy disoit que Dieu sçavoit bien ce qu'il leur falloit, qu'il estoit necessaire de faire des alliances en Espagne & en Angleterre.

La Roine accoucha heureusement sans colique ; car elle s'estoit empeschée estant grosse, de manger chose qui luy peust faire mal, ny à l'enfant, à cause de son premier accouchement qui avoit esté si rude. La Roine accoucha dans son lict de travail, dans sa chambre, qui regardoit son petit jardin, à costé de la chambre en Oualle, comme j'ay dit parlant de la naissance du Roy. C'ont tousjours esté les mesmes meubles de couche qui luy ont servy. Il ne se trouva personne que les Medecins, mes Dames de Guerche-ville, Conchine, de Monglas, avec les femmes de chambre. Je demeuray à servir sa Majesté pendant sa couche comme j'avois fait à celle du Roy, & retourné au train comme j'avois fait l'autre-fois.

L'Accouchement de la Royne, de Madame Chrestienne.

La Royne demeura à Paris pour faire ses couches, à cause de l'hiver. Sa Majesté me fit commander d'aller coucher au Louvre bien cinq semaines avant son accouchement, qui fust le Vendredy dixiesme Febvrier, mil six cens six, à deux heures apres midy, & qui fut dans la chambre ordinaire du Louvre. La Royne a accouché de tous les enfans, commençant au Roy d'un gros & d'un menu. Le Roy estoit assés puissant, Madame fille aînée estoit menuë, & Madame Chrestienne estoit puissante ; la Royne en fut plus malade, elle en accoucha dans sa chaise, ainsi qu'elle avoit fait du Roy. Plusieurs personnes croioyent que ce seroit un fils, à cause qu'elle avoit demeuré quatre ans sans avoir d'enfans. Je diray avec verité, que le Roy consola encor la Royne sur les alliances, & ne tesmoigna jamais d'en estre fasché, il alloit souvent voir Madame, tout de mesme que si c'eust esté un fils, & n'en pouvoit parler avec trop d'affection à la Royne, à son gré, comment il la trouvoit belle. Les couches de la Royne se passerent heureusement, pendant lesquelles je receus un honneur de sa Majesté, un jour que Madame Conchine estoit aupres d'elle, j'approchay pour luy rendre quelque service, j'avois pris ce jour-là un manteau de chambre neuf, la Royne me dit, hé sage-femme te voila brave, cela me plaist ! Madite Dame luy respondit, Madame si vous avés agreable de la voir bien, vous la pouvés bien mettre ; ouy, mais je voudrois qu'elle eust quelque chose qui la fit recognoistre pour estre à moy, que les autres n'osassent porter. Madame, vous luy pouvés faire porter le chaperon de velours, ainsi qu'à vos nourrices : pas une autre n'en oseroit porter : Il est vray ce dit la Royne, j'ay regret que je ne m'en suis advisee plustost, & sur l'heure commanda à Monsieur Zocoly son tailleur d'aller à l'argenterie querir du velours, pour me faire des chapperons. Voyla comment j'ay esté la premiere sage-femme qui l'a jamais porte, elles portoyent, à ce que m'ont dit personnes qui ont cogneu celles de la Royne Mere du Roy Henry troisieme, le colet de velours, & la grosse chaine d'or au col. La Royne dont je viens de parler en a eu deux, sa premiere mourut, elle en reprit une autre, j'ay eu l'honneur que femme du monde n'a touché la Royne que moy pour l'accoucher, ny pour la garder ; s'il eust pleu à Dieu nous garder nostre bon Roy, j'eusse esperé la servir de tout ce qu'il luy eust pleu luy donner.

L'Accouchement de la Royne, de Monsieur le Duc d'Orleans.

La Royne partit de ceste ville environ la my-Mars, pour aller à Fontaine-bleau faire ses couches, ainsi qu'elle se promenoit dans la belle galerie, environ sur les cinq heures du soir, elle sentit une grande douleur, qui la fit promptement retourner dans

sa chambre, où d'autres grandes douleurs la prirent, sans qu'elle peut permettre que l'on l'eust des-habillée, elle en eust environ quatre presque insupportables, l'on appella les tapiciers & femmes de chambre, qui acheverent de tout accommoder. La Royne fut mise dans son lict de travail à la manière accoustumée, duquel elle se levoit quand il luy plaisoit, apres ces penetrantes douleurs, elle demeura bien trois heures sans douleurs. Le Roy se trouvoit mal, qui se coucha dans le grand lict de la Royne, & m'appella, pour sçavoir comment il alloit de son travail, je luy dis que je ne l'avois pas encor recogneu, que lors que je le sçaurois, je luy dirois ce qui en seroit lors que les douleurs l'auroyent reprise, que c'estoit bien pour accoucher, mais que je ne pouvois dire si l'enfant alloit bien encore. Lors qu'ils sçeut que les douleurs eurent repris à la Royne, il m'appella & m'en demanda des nouvelles. Monsieur du Laurens estoit aupres de luy, je suppliy sa Majesté de ne se point estonner, que tout reüssiroit à bien, que veritablement l'enfant venoit les pieds devant, mais qu'il estoit menu, que la Royne estoit pleine de courage, & avoit de bonnes douleurs. Le Roy me dit sage-femme, je sçay que vous avés la vie de ma femme & de son enfant plus chere que la vostre, faites ce qui sera de vous, si vous voyés qu'il y ait du danger, vous sçavés qu'il y a icy cét homme de Paris, qui accouche les femmes, l'on le tiendra dans le grand cabinet, je redouterois fort s'il en estoit besoin, que la peur qu'en auroit ma femme, la mettroit en danger de sa vie, joint qu'il n'y a femme au monde plus honteuse s'il falloit qu'un homme l'eust veuë : Allés vers elle, j'y fus, aussi tost qu'il luy prist une douleur avec peu d'ayde que je luy fis, elle accoucha heureusement, d'un aussi bel enfant qu'il s'en vit jamais, qui estoit grand & menu. La joye en fut si grande que l'on ne la sçauroit dire. Le Roy se leva guay pour s'en resjouir avec tout le monde. Jamais Monsieur Honoré n'avoit esté à la Cour ny à Fontaine-bleau pour les couches de la Royne que ceste fois là, lequel n'entra jamais ni pendant, ny apres l'accouchement dans la chambre de la Royne. Ce fut quelqu'un qui le voulut gratifier, desirant qu'il eust l'honneur & le profit d'estre là pour un besoin, encor Monsieur du Laurens me pria de le trouver bon, pour survenir, s'il arrivoit quelque chose d'estrange, à cause que la Royne estoit beaucoup plus grosse, qu'elle n'avoit encore esté. Je luy dis, que je ne trouverois jamais rien de mauvais, qui peust servir à la Royne ma maistresse : Nous avons souvent mangé ensemble dans ma chambre ; je le faisois à cause que j'estois bien aise que l'on cogneust, comme quoy nous estions en bonne intelligence luy & moy : La Royne accoucha le Lundy seizième Avril mil six cens sept, à dix heures & demie du soir.

De l'Accouchement de la Royne de Monsieur le Duc d'Anjou.

La Royne partit de ceste ville vers la fin de Mars, pour aller faire ses couches à Fontaine-bleau, elle accoucha le Vendredy vingt septiesme Avril mil six cens huict,

jour de S. Marc Evangeliste, à neuf heures & demie du matin, le mal la prit le matin, que le Roy estoit allé voir le grand canal qu'il faisoit faire à Fontaine-bleau, de sorte que sa Majesté accoucha que le Roy n'y estoit pas. Le jeune Lomenie, qui est à present Thresorier de M^r en porta la nouvelle au Roy, qui retourna en grande diligence voir la Royne & Monsieur. Il les vist avec un contentement extreme, il embrassa tant la Royne de luy avoit faict un si beau fils ; c'estoit un gros & gras enfant, qui avoit demeuré peu à naistre, de sorte qu'il sembloit le regardant qu'il avoit un mois. La Royne en accoucha dans son lict de travail. Il est a remarquer qu'il est venu au monde regardant le Ciel, qui n'est pas une chose commune, de cent enfans il n'y en vient quelque fois pas un, quoy que l'on die que les filles y viennent, chose qui n'est point : en tous les enfans que j'aye jamais receus, je ne croy pas en avoir receu trente. Venant ainsi, je creus que c'estoit un si bon augure pour luy, & pour toute la France, que j'en estois ravie ; & de fait toutes les personnes de jugement qui l'ont sçeu, l'ont attribué à tant de benedictions, de generosités, d'obeïssance, & contentement pour le Roy & pour la Royne, qu'il ne se peut dire d'avantage, à cause que tout ce qui regarde le Ciel n'a rien de terrestre. Il y eust une grand [sic] joye en toute la Cour, chascun s'entre-ambrassoit : Il me souvient entre autre chose, que Mademoiselle de la Renoüilliere, premiere femme de chambre de la Royne d'ont j'ay cy devant parlé, rencontra un des valets de chambre du Roy qui la baisa de si bon courage qu'elle n'avoit plus qu'une dent pour la decoration de sa bouche, qu'il luy mit dedans, Chacun loüa Dieu & se resjoüit. Monsieur d'Argouie Thresorier de la Royne me vint embrasser, comme je venois de remuer Monsieur, la Royne le sçeut & me le dit, je luy dis, il est vray Madame, il ne paroissoit non plus à mon col, qu'une souris seroit à un quartier de lard. Les couches de la Royne furent heureuses, où j'eus l'honneur que de la servir comme j'avois tousjours fait.

L'Accouchement de la Royne, de Madame troisieme fille de France.

Madame, troisieme fille, nasquit à Paris dans le Louvre, le Jeudy xxvi. Novembre mil six cens neuf, à dix heures & demie du soir : Le mal d'enfant print la Royne, sur les cinq heures du soir. Madame de Guise la doüairiere, & Madame la Princesse de Conty estoyent alors proches de sa Majesté, lesquelles se vouloyent retirer, à cause qu'elles sçavoient comment aux autres couches, cela s'estoit passé : La Royne le permit à sa Madame la Princesse de Conty ; à cause qu'elle estoit indisposée : pour Madame sa mere la Royne la retint aupres d'elle. Il y avoit quelque temps que la Royne avoit fait venir un tourneur dans son Cabinet, qui faisoit des Chappelets du bois de saint François, dont elle en donna aux Princesses & à quelques Dames. Il fallut oster le tour, & tout l'equipage du faiseur de Chappelets. La Royne fit ses couches dans son grand cabinet ; ce fut pendant ces couches-là, que je representay

à Madame Conchine, la perte que je faisois pendant deux mois, que je demourois proche de sa Majesté, pour les bonnes maisons de ceste ville, qui leur ayant manqué une fois, ne me redemandoient jamais, s'estant servies d'une autre, & que n'ayans autre chose que mes recompenses, vieillissant, je demeurerois à ceste occasion avec peu de pratique & de moyens. Elle me fit tant de grace que de le faire entendre à la Royne laquelle pria le Roy me donner six cens escus de pension, en ceste consideration. Le Roy ne m'en voulut donner que trois : Il me dit je vous donne trois cens escus de pension que vous avés tousjours, & tous les ans ma femme accouchera, si c'est un fils vous aurés cinq cens escus de mes coffres de recompense, avec vos trois cens escus de pension, ce font huit cens escus que vous aurés, avec ce que vous gaignerés avec les Princes & autres Dames. Si ma femme ne fait qu'une fille, vous aurés trois cens escus de recompense, & trois cens de pension : il faut plus faire de recompense des fils que des filles. Dés la naissance du Roy, il ordonna cinq cens escus des fils, & trois des filles. La Royne me donnoit encor deux cens escus quelques fois. Le Roy me dit, mon fils sera incontinent grand qui vous fera du bien outre tout cela, & à tous les vostres : vous ne manquerés jamais, ayant si bien servy ma femme. Je fus donc mise sur sur l'Estat des pensions, ayant eu le brevet du Roy, ce fut en Decembre, & le Roy mourut en May, où je perdis tout à la fois, car depuis je n'ay eu que la pension. Je n'ay pas sujet de me plaindre, car je n'ay rien ozé demander. Madame la Mareschalle d'Ancre m'a fait donner de sa grace un des estats de porte-manteau de Monsieur, pour mon fils, qui a en l'honneur d'en jouïr, & à l'heure que j'y songeois le moins, elle m'envoya querir pour le me donner.

FIN.